



**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration
Séance du 16 Décembre 2021**

APPROBATION DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET EXERCICE 2021

Délibération n°DELIB_11_FI_21_16_12_DECISION_MODIFICATIVE_2021_N°3

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, à l'invitation de Monsieur le président en date du 3 Décembre 2021.

VU

- Les dispositions du chapitre II du titre unique livre VI de la première partie du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Les statuts de l'établissement ;
- Les délibérations du Conseil d'administration, dont la délibération DELIB_03_FI_20_12_16_BUDGET_PRIMITIF_2021 du 16 Décembre 2020 portant approbation du budget primitif 2021, la délibération DELIB_06_FI_21_03_19_BS_2021 portant approbation du budget supplémentaire exercice 2021 et la délibération DELIB_09_FI_21_07_12_DECISION_MODIFICATIVE_2021_N°1 et la délibération DELIB_03_FI_21_10_22_DECISION_MODIFICATIVE_2021_N°2 ;

Le Président,

EXPOSE

La décision modificative n°3 de l'exercice 2021 a pour vocation d'ajuster les inscriptions budgétaires, pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits, mais aussi des nouveaux engagements de l'établissement.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres budgétaires, ainsi que des virements d'article à article au sein d'un même chapitre.

Il est rappelé que les opérations d'ordre correspondent à des opérations comptables, qui ne se traduisent pas par une entrée ou une sortie d'argent, et qu'elles sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire.

L'ensemble des modifications apportées sont développées dans le rapport en annexe.

Les modifications budgétaires proposées sont les suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-60623-23 : Alimentation	0.00 €	40.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632-23 : Fournitures de petit équipement	350.00 €	1 850.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632-312 : Fournitures de petit équipement	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60636-23 : Vêtements de travail	5 050.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6064-23 : Fournitures administratives	3 000.00 €	160.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6065-23 : Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	0.00 €	270.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6067-23 : Fournitures scolaires	450.00 €	9 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6067-312 : Fournitures scolaires	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6068-23 : Autres matières et fournitures	2 100.00 €	770.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61556-23 : Autres biens mobiliers	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6156-23 : Maintenance	110.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6184-23 : Versements à des organismes de formation	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6228-23 : Divers	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6231-23 : Annonces et insertions	0.00 €	620.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6238-311 : Catalogues et imprimés	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6247-23 : Transports collectifs	0.00 €	30.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6251-23 : Voyages et déplacements	300.00 €	2 700.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6256-23 : Missions	620.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6257-23 : Réceptions	40.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281-23 : Concours divers (cotisations...)	80.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6288-23 : Autres services extérieurs	9 600.00 €	8 340.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6288-311 : Autres services extérieurs	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6288-312 : Autres services extérieurs	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL	24 900.00 €	29 630.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6218-23 : Autre personnel extérieur	2.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6331-23 : Versement mobilité	200.00 €	20.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6331-311 : Versement mobilité	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6332-23 : Cotisations versées au F.N.A.L.	50.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6332-311 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0.00 €	50.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6338-23 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	240.00 €	40.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6338-311 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0.00 €	240.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6338-23 : Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	30.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6338-311 : Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0.00 €	30.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111-23 : Rémunération principale	213 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64112-23 : NBI, SFT et indemnité de résidence	0.00 €	18 100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131-23 : Rémunérations	7 020.00 €	213 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131-311 : Rémunérations	0.00 €	5 010.00 €	0.00 €	0.00 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-64138-23 : Autres indemnités	2 500.00 €	50.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64138-311 : Autres indemnités	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6451-23 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 710.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6451-311 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0.00 €	1 710.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6453-23 : Cotisations aux caisses de retraite	480.00 €	150.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6453-311 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	480.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6454-23 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	400.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6454-311 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0.00 €	400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6458-23 : Versement au F.N.C du supplément familial	0 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6458-23 : Cotisations aux autres organismes sociaux	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6474-23 : Versements aux autres oeuvres sociales	39 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6478-23 : Autres charges sociales diverses	280.00 €	42 350.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6478-311 : Autres charges sociales diverses	0.00 €	280.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6488-23 : Autres charges	0.00 €	6 100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 02 : Charges de personnel et charges sociales	292 272.00 €	292 270.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6512-23 : Droits d'utilisation - informatique en nuage	280.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6588-23 : Autres	0.00 €	2.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 03 : Autres charges de gestion courante	280.00 €	2.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6714-23 : Bourses et prix	2 500.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 04 : Dépenses exceptionnelles	2 500.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
MO				
D-2051-23 : Concessions et droits similaires	3 700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	3 700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-23 : Autres installations, matériel et outillage techniques	300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184-23 : Mobilier	5 500.00 €	8 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-23 : Autres immobilisations corporelles	4 300.00 €	5 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	10 100.00 €	13 800.00 €	0.00 €	0.00 €

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter la proposition de décision modificative n°3 du budget, exercice 2021.

Article 2 : de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé

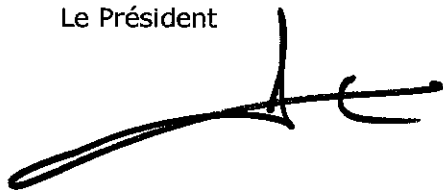
Nombre de membres en exercice	25
Nombre de membres présents	20
Nombre de suffrage exprimés	23
Votes pour	23
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- ~~Adoptée~~
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 16 Décembre 2021.

Le Président



Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :

